

## 6.3 FINALE INTER RÉGIONALE U14

30 juin 2023 au 2 juillet Golf de Marcilly

### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses amateurs de nationalité française **qualifiés par leur Ligue**.

Non-ouvert aux joueurs et joueuses directement qualifiés pour le Championnat de France des Jeunes.

Exception : les joueurs sélectionnés pour les matchs en équipe de France de l'année en cours sont automatiquement qualifiés pour disputer la finale interrégionale.

#### Catégories d'âge :

U12 : nés en 2011 ou après  
Benjamins : nés en 2009 et 2010

#### Distance de jeu :

Voir recommandations § 3-6-4

### APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, cadets, chariots électriques et appareils de mesure de distance non autorisés, accompagnateurs à distance.

### FORME DE JEU

Epreuve sur 3 jours : Stroke play / 54 trous / 18 trous par jour / cut après 2 jours

A l'issue des 36 premiers trous, un cut sera appliqué pour ne retenir que 2/3 (arrondi au-dessus) du champ ayant pris le départ du 1<sup>er</sup> tour de chaque catégorie. En cas d'égalité, tous les joueurs à égalité seront qualifiés pour le 3<sup>ème</sup> tour.

A l'issue de l'épreuve, le nombre de joueurs correspondant au quota attribué pour l'inter-région sera qualifié pour le Championnat de France des Jeunes. En cas d'égalité pour la dernière place qualificative, un play-off en trou par trou sera organisé.

Les quotas de places attribués au championnat de France par catégorie seront publiés 10 jours avant l'épreuve.

### COMITE DE L'ÉPREUVE

1 représentant par Ligue et le ou les arbitres du tournoi.